

RACCORDEMENT DU POSTE ANNE-HÉBERT

1 Conformément à la décision D-2009-050¹ du 24 avril 2009, le Distributeur dépose le
2 suivi 2010 des travaux de raccordement du poste Anne-Hébert.

1. CONTEXTE

3 Suite à la demande du Transporteur portant sur la construction du nouveau poste Anne-
4 Hébert, le Distributeur a soumis à la Régie de l'énergie une demande pour assurer le
5 raccordement de ce poste au réseau de distribution permettant ainsi de desservir quatre
6 zones de charges dans la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

2. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2010

2.1 État d'avancement des travaux de raccordement

7 Les travaux réalisés en 2010 ont consisté à construire un massif de neuf conduits sur
8 une distance de 2,6 km permettant le transfert d'une partie des charges des postes de
9 La Suète, de Val Rose et de Neufchâtel de même que la totalité de la charge du poste
10 de Neuville.

2.2 Suivi des investissements

11 Au cours de 2010, les dépenses encourues ont été de 5 343 k\$, portant les dépenses
12 totales à 8 536 k\$ au 31 décembre 2010. Cumulativement, les coûts réels sont
13 inférieurs de 2 081 k\$ par rapport au budget autorisé par la Régie.

14 Le tableau 1 présente l'écart entre les coûts réels et les coûts projetés pour l'année
15 2010. Le tableau 2 présente, quant à lui, l'écart cumulatif au 31 décembre 2010 entre
16 les coûts réels et les coûts projetés.

¹ D-2009-050, demande d'autorisation du Distributeur visant les travaux de raccordement du poste Anne-Hébert, 24 avril 2009

1
2

TABLEAU 1
ÉCART DE COÛTS – 2010 (EN K\$)

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 245	208	1 037
Travaux civils	941	182	759
Travaux électriques:			
aérien	1 121	707	414
souterrain	1 876	2 539	(663)
Sous-total	5 183	3 636	1 547
Frais d'emprunt à capitaliser	160	459	(299)
Contingence		545	(545)
TOTAL	5 343	4 640	703

3 L'écart défavorable de 1 037 K\$ en ingénierie s'explique principalement par un niveau
4 de travaux d'ingénierie supérieur à l'estimation qui en avait été faite lors de la
5 préparation de la preuve en 2009 et dans une moindre mesure par l'ajout d'études
6 d'ingénierie de détails suite à des contraintes exprimées par le Ministère des Transports
7 du Québec (MTQ).

8 Le report de 2009 à 2010 des travaux civils nécessaires à la reprise des charges des
9 postes de La Suète et de Val-Rose explique l'écart défavorable de 759 k\$.

10 Des intempéries climatiques ont également généré des retards et des déplacements
11 d'équipes de travail assignées aux travaux électriques aériens contribuant ainsi à un
12 écart défavorable par rapport à la prévision. Cet écart a été accentué par différentes
13 problématiques survenues sur l'appareillage électrique.

14 L'écart favorable de 663 k\$ au niveau des travaux électriques souterrains s'explique
15 principalement par le retard accusé au niveau d'une partie des travaux civils initialement
16 prévus en 2010.

17 Le Distributeur, après analyse et suivi du projet, prévoit respecter le budget global
18 autorisé de l'ordre de 12 M\$ pour réaliser le projet.

1
2
3

TABLEAU 2
ÉCART DE COÛTS CUMULATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2010 (EN K\$)

	1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010 ²		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 720	494	1 226
Travaux civils	3 455	4 700	(1 245)
Travaux électriques:			
aérien	1 209	809	400
souterrain	1 927	2 687	(760)
Sous-total	8 311	8 690	(379)
Frais d'emprunt à capitaliser	225	624	(399)
Contingence		1 303	(1 303)
TOTAL	8 536	10 617	(2 081)

4

3. ÉCHÉANCIER DU PROJET

5 Tel que prévu, le Distributeur a commencé les travaux civils en 2009. Toutefois, une
6 partie des travaux civils initialement prévus en 2009 a été réalisée en 2010. Quant aux
7 travaux électriques, une première phase a été mise en service à la fin de 2010 et la
8 deuxième phase sera complétée en 2011.

² 137 K\$ sont des dépenses de 2008 pour des travaux en phase avant-projet.